

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 349 DU JEUDI 10 OCTOBRE 2024 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

INTERVIEW

BARRAGE SOUAPITI/PERTE EN VIES HUMAINES, INONDATIONS

Le quotidien des impactés

P.3

Entretien avec Ibrahima Camara, UNIK



Édito à vue d'Aigle

Les esprits préparés à la candidature de Doumbouya

La prochaine élection présidentielle devrait se tenir en 2025 en Guinée pour le retour à l'ordre constitutionnel. Cette semaine, Ousmane Gaoual Diallo, l'actuel ministre des Transports et porte-parole du gouvernement Bah Oury, a confié au journal français "Le Monde" que la candidature du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya est une évidence. « Sa candidature est une évidence. On a besoin de sa rigueur pour poursuivre les réformes... P.2

TRAVAIL DÉCENT

P.4



Le syndicaliste Mamadou Saliou Doumbouya appelle à l'amélioration du salaire et des conditions de travail des fonctionnaires (entretien)

SANTÉ PUBLIQUE

P.5



Octobre rose, un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus (Interview Aïssata Rougui Camara)

LE MINISTRE JEAN PAUL CÉDY AUX ENSEIGNANTS

P.6



« L'enseignement, plus qu'un métier, est une vocation... »

BOKÉ

P.7

Le PM Bah Oury inaugure plusieurs infrastructures dans l'enceinte de l'ISMGB

UFR

P.7

Les observations de Sidya Touré sur l'avant-projet de la Constitution et la levée de la suspension de la Guinée par l'OIF.

CNOSCG

P.11

Gabriel Haba s'insurge contre les propos polémiques du préfet de Kankan

Édito à vue d'aigle



Les esprits préparés à la candidature de Doumbouya

La prochaine élection présidentielle devrait se tenir en 2025 en Guinée pour le retour à l'ordre constitutionnel. Cette semaine, Ousmane Gaoual Diallo, l'actuel ministre des Transports et porte-parole du gouvernement Bah Oury, a confié au journal français "Le Monde" que la candidature du président de la transition, le général Mamadi Doumbouya est une évidence. « Sa candidature est une évidence. On a besoin de sa rigueur pour poursuivre les réformes.

Les autres candidats ne pourront jamais être majoritaires. Les coalitions, c'est l'instabilité. Les coups d'Etat arrivent comme ça depuis 1958 », a déclaré l'ancien député uninominal de Gaoual. Il faut dire que s'il y a un sujet aujourd'hui qui divise profondément les Guinéens, c'est bien l'éventualité d'une candidature du général Mamadi Doumbouya à la prochaine présidentielle dans leur pays. Ces dernières semaines, le sujet s'est en effet invité aux assemblées générales hebdomadaires de certains partis comme le RPG Arc-en-ciel du professeur Alpha Condé ou encore l'UFDG de Cellou Dalein Diallo. Le locataire du Palais Mohammed V avait pourtant promis et juré d'organiser des élections libres et transparentes de la base au sommet pour remettre le pouvoir aux civils. Des élections auxquelles aucun membre d'un organe de la transition (Président de la Transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne sera candidat. Mais à moins de 3 mois de la date butoir, nombreux sont ceux qui ne cachent plus leur scepticisme quant au respect du chronogramme de la transition par les autorités en place. C'est le cas notamment des acteurs sociopolitiques regroupés au sein des Forces vives de Guinée qui se disent prêts à amener le CNRD par tous les moyens légaux à respecter ses engagements, en remettant le pouvoir aux civils à l'issue d'élections libres et transparentes. Les pro-CNRD, pour leur part, soutiennent mordicus que les différentes étapes du chronogramme sont plutôt en train d'être exécutées à la satisfaction générale. Avec les sorties de ses proches collaborateurs dans la presse et la prolifération des mouvements de soutien aussi à Conakry qu'à l'intérieur, la question que l'on est tenté de se poser légitimement est de savoir si le général Mamadi Doumbouya va finalement officialiser sa candidature à la prochaine présidentielle en Guinée. A rappeler que tous les discours prononcés par les administrateurs territoriaux le 02 octobre 2024, à la faveur de la célébration de l'An 66 de l'indépendance guinéenne, sont allés dans le sens d'un soutien sans faille à une éventuelle candidature de l'homme qui préside aux destinées de la Guinée depuis le 5 septembre 2021.

Kefina Diakité

ACTUALITÉ

UFR

Les observations de Sidya Touré sur l'avant-projet de la Constitution et la levée de la suspension de la Guinée par l'OIF.

Sidya Touré, le président de l'Union des Forces Républicaines (UFR), a, dans une interview accordée à la chaîne allemande DW depuis Abidjan, la capitale ivoirienne, bien voulu se prononcer entre autres sur l'avant-projet de la nouvelle constitution et la levée de la suspension la Guinée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).



Parlant du contenu de l'avant-projet de la nouvelle constitution, le chef de file des Républicains a dit ceci : « Je lu le projet en diagonale. Vous savez, les constitutions des pays francophones sont toutes inspirées de la Constitution gaullienne de 1958. Donc franchement, il n'y a rien de nouveau. Sauf qu'il y a des mesures qui visent les individus mais qu'on essaie de noyer dans le cadre de la loi »

A propos de la levée de la suspension de la Guinée par l'OIF, le président de l'UFR la trouve regrettable dans la mesure les raisons avancées, à ses yeux, seraient légères. « J'ai trouvé cela assez regrettable dans la mesure où les arguments avancés m'ont paru assez légers. Mais en plus de cela, quand on parle de liberté et de droits, il y a beaucoup à dire. Actuellement, toute la presse en Guinée est pratiquement

fermée. Nous avons également le problème en ce qui concerne les droits de l'homme concernant nos jeunes gens Foniké Mengué et Mamadou Billo Bah qui ont disparu dans des circonstances qu'on n'arrive toujours pas à éclaircir. Donc, il y a beaucoup de choses à dire par rapport à ça. La meilleure manière de sortir de toute l'affaire, c'était de faire un dialogue et qu'on puisse discuter entre Guinéens des possibilités d'aller de l'avant, quelles que soient les décisions que les gens ont en tête par ailleurs. Mais s'il n'y a pas un débat qui permet à chacun d'entre nous de s'exprimer, ça ne sert à rien », a indiqué celui que l'on présente à juste raison comme un proche d'Alassane Dramane Ouattara (ADO pour les intimes), l'homme qui préside aux destinées de la Côte d'Ivoire depuis 2011.

Kaba Kankoula



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018 - Siège : Hamdaye 2 Commune de Ratoma, Sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com - tél. (+224) 621935388

Fondateur & Administrateur Général

Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité
Tél. +224 621935388 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication

Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef

Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction

Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo

Collaborateurs:

Thomas Morgan Mamy, Moise Sidibé, Isidoros Karderinis

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement,

Annonces et Pub

Oumar Kabirou Kaba

654 75 56 50

Imprimeur

Arbaba Barry

628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

Mohamed Lamine Camara - 664 57 99 72

Edité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Interview

Barrage Souapiti/Perte en vies humaines, inondations

Le quotidien des impactés (entretien avec Ibrahima Camara, UNIK)

Les impactés du barrage Souapiti se plaignent de la destruction de leurs plantations par des inondations à cause de ces grandes pluies. Ces victimes pensent qu'elles ont été sacrifiées au profit de l'intérêt national. Une situation qu'elles vivent depuis une décennie. Ce, malgré l'avènement des nouvelles autorités. Ibrahima Camara, secrétaire de la commission des sages de l'Union nationale des impactés du bassin de Konkouré s'est confié à notre rédaction pour déplorer cet état de fait.

L'Aigleinfos : Comment vivent actuellement les impactés du barrage Souapiti ?

Ibrahima Camara : Quand vous parlez des impactés du barrage Souapiti, c'est une population de 1.875.743 (un million huit-cent soixante-quinze mille sept-cent quarante-trois) habitants selon le recensement de 2014 qui vivent dans quatre régions administratives dont six préfectures : Fria, Mamou, Coyah, Télimélé, Dubréka, Dalaba, Pita, Lélouma, Kindia et Labé. Avec huit communes urbaines et cinq cent cinquante-cinq communes rurales avec une capacité de 1050 MWT. Cela veut dire que quand on installait ce barrage, l'étude environnementale n'a pas été respectée. Ce qui veut dire les riverains ont été expropriés sans indemnisation.

L'Aigleinfos : Depuis l'avènement des nouvelles autorités, il y a maintenant trois ans, vous avez effectué des rencontres, des engagements ont été également pris. Où en sommes-nous avec ces promesses actuellement ?

Ibrahima Camara : C'est l'ancien gouvernement qui a été responsable de tous ces dégâts, et l'ONG qui s'est levée pour défendre les intérêts des populations était combattue. Mais avec les nouvelles autorités, il y a franchement de très bonnes



relations notamment avec le ministère de l'Energie et celui de l'Environnement. Le ministère de l'Environnement a fait du bassin de Konkouré sa priorité parce que le programme de reboisement de cette année a été lancé à Konkouré. Nous remercions aussi le CNT qui a fait visiter ses conseillers dans toutes les localités, et leur aide est inestimable. Nous voulons que cela soit prescrit dans la

prochaine législation.

L'Aigleinfos : On apprend que vos plantations sont détruites à cause de ces grandes pluies. Qu'en est-il ?

Ibrahima Camara : Des populations déplacées, des plantations détruites, des écoles inondées, des pâturages détruits. Ces populations regardent aujourd'hui le ciel et le gouvernement, et elles se

disent qu'est-ce qui nous arrive ? Lorsque nos grands parents avaient entendu parler de ce barrage, ils ont fait des sacrifices pour que ce projet soit une réalité. Ce barrage donne aujourd'hui l'électricité à toute la Guinée, et on a entendu le ministre de l'Energie dire que nous allons vendre l'électricité à la sous-région. Mais et nous qui sommes ici, nous sommes à la merci des intempéries de la nature, des serpents entrent dans nos maisons. La semaine dernière, nous avons déploré le décès de Monsieur Youssouf Camara suite aux inondations, une école primaire inondée, six personnes ont perdu une bonne partie de leur culture à Samaya, deux motos disparues, des champs de riz inondés, dans la sous-préfecture de Kolet dans Télimélé, quatorze champs de riz sont complètement détruits.

L'Aigleinfos : D'aucuns pensent que les populations riveraines du barrage Souapiti ont été sacrifiées pour une cause nationale mais elles n'ont pas été récompensées. Est-ce que c'est ce sentiment qui vous anime aujourd'hui ?

Ibrahima Camara : Si l'ancien gouvernement avait respecté les prescriptions de la CEDEAO en ce qui concerne l'installation des barrages hydroélectriques, on n'en serait pas là aujourd'hui.

Nous sommes victimes aujourd'hui alors que tout le monde se réjouit de l'existence du courant électrique. Mais en attendant, c'est comme s'ils sont passés sur le corps d'un million de personnes pour avoir l'électricité en Guinée, ce qui est un drame.

L'Aigleinfos : Au-delà de tout ce que vous dénoncez, quelle sera la suite si rien n'est fait pour la prise en compte de vos revendications ?

Ibrahima Camara : Le seul moyen que nous avons aujourd'hui, c'est de faire un plaidoyer auprès des nouvelles autorités. Mais bien entendu, il est possible de faire un procès contre un Etat qui fait des victimes de ce genre mais nous, nous n'allons pas le faire contre ces autorités actuelles. Et nous espérons que la solution sera trouvée très rapidement parce que nous faisons des plaidoyers auprès du gouvernement et des institutions pour que ces victimes soient dédommagées.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Ibrahima Camara, secrétaire de la commission des sages de l'Union nationale des impactés du bassin de Konkouré !

Ibrahima Camara : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

FONCTION PUBLIQUE

Les précisions du ministre François Bourouno sur le traitement du dossier des admis au concours

Le vendredi 4 octobre 2024, le ministre du Travail et de la Fonction publique, Faya François Bourouno, a apporté des précisions sur le traitement du dossier des admis au concours à la fonction publique.

« J'ai tenu à faire cette communication pour informer les admis au concours de recrutement des 10 mille agents au compte de la fonction publique sur le niveau de traitement de leur dossier d'engagement et de prise en charge. A ce titre, je voudrais informer les admis au concours que le processus de traitement de leur d'engagement est en court. Ce n'est pas un processus simple, mais les dispositions sont prises au niveau du département pour accélérer leur processus d'engagement en

tant que nouveaux fonctionnaires stagiaires, parce que c'est ce que la loi dit...L'innovation majeure, c'est que tous les admis vont suivre un programme d'induction. Ce programme d'induction a été élaboré conjointement avec le ministère de la Défense nationale. Et ce programme d'induction va permettre à tous les admis de passer un séjour dans certaines casernes militaires qui ont été identifiées pour suivre les cours qui vont leur permettre de disposer des compétences civiles

appropriées pour servir loyalement notre administration publique », a confié à la presse le ministre du Travail et de la Fonction publique. Avant d'annoncer que dans les prochains jours, son département communiquera sur la planification relative à la mise en œuvre de ce programme d'induction. « Parallèlement, il y a des admis qui ont des informations manquantes dans leurs dossiers reçus. Il y a aussi un travail en cours au niveau des services techniques pour permettre à ces admis de

compléter leurs informations. Vous savez que la loi exige certains dossiers pour être fonctionnaires. Parmi ces dossiers, il y a le certificat d'aptitude médicale. Lors du dépôt des dossiers de candidature, ce dossier ne figurait pas dans les dossiers fournis par les candidats. Aujourd'hui, il est important pour nous avant de signer l'arrêté d'engagement que chaque candidat puisse fournir ce dossier-là. Il y a aussi d'autres dossiers comme le casier judiciaire qui doit être fourni par tous les

admis avant leur engagement définitif. A ce titre, un communiqué va être diffusé dans les prochaines heures pour informer les candidats sur le calendrier d'ouverture de la réception de ces dossiers complémentaires », ajoutera-t-il, tout en faisant comprendre que dans le cadre de la gestion rationnelle des effectifs des agents de l'Etat, il a été formellement instruit que tout agent qui doit être engagé, doit faire sa biométrie dans le dossier FUGAS.

Mamadou Oury

Interview

TRAVAIL DÉCENT

Le syndicaliste Mamadou Saliou Doumbouya appelle à l'amélioration du salaire et des conditions de travail des fonctionnaires (entretien)

On en parle peu, mais il y a une journée qui met en lumière le travail décent. Elle est l'occasion pour les syndicalistes d'interpeller les dirigeants à améliorer les conditions de vie et de travail des fonctionnaires mais malheureusement, cette journée passe inaperçue en Guinée. À cette occasion, nous avons rencontré, Mamadou Saliou Doumbouya, Secrétaire Exécutif National de l'Organisation Indépendante Nationale des Travailleurs de Guinée (OINTG).

L'Aigleinfos : Le 07 octobre marque la journée mondiale du travail décent. Que représente, pour vous, cette journée ?

Mamadou Saliou Doumbouya : C'est une journée symbolique pour nous en tant que travailleurs et syndicaliste. Maintenant, du point de vue travail décent en République de Guinée, nous avons plusieurs facteurs qui sont très déterminants qui permettent au citoyen lambda partout où ils travaillent de mesurer leur niveau de vie. Pour moi, cette journée, c'est la célébration de l'intégrité et de la probité morale des travailleurs.

L'Aigleinfos : Cette journée est célébrée cette année sous le thème : « les travailleurs méritent la paix et la démocratie ». Comment comprenez-vous cette thématique ?

Mamadou Saliou Doumbouya : C'est un thème si vous voulez, qui est l'épicentre existentiel du travailleur lui-même. Mais malheureusement aujourd'hui, la Guinée n'est pas dans cet esprit de paix et de démocratie en milieu de travail. Je le dis



parce que l'Etat central est complaisant ou complice de la violation flagrante et répétée des libertés de ces travailleurs. Cela avec certains syndicalistes qui sont nostalgiques d'autres syndicalistes et qui ne veulent que d'autres travailleurs puissent s'organiser librement conformément au code du

travail de la Guinée, de la convention 93 de l'OIT à laquelle la Guinée a dument suscrit. Donc, s'il n'y a pas de libre concurrence du point de vue syndicaliste, nous pensons qu'il n'y aura pas de démocratie et s'il y a pas de démocratie, il n'y a pas de paix.

L'Aigleinfos : Pensez-vous que les travailleurs guinéens sont payés en fonction de leur rendement ?

Mamadou Saliou Doumbouya : Quand on parle de travail décent, ce n'est pas forcément le salaire. Il y a aussi la santé sécurité du travail, la santé sécurité au travail et toute autre condition réunie pour avoir ce que vous appelez travail décent. Maintenant, en termes de salaire, je crois qu'en tant que syndicaliste et représentant d'une structure syndicale, je pense que le travailleur guinéen qu'il soit dans le secteur privé ou public, il est mal payé. Au privé d'ailleurs, c'est le mouvoir des fonctionnaires parce qu'il n'y a pas de retraite là-bas.

L'Aigleinfos : Quel appel faites-vous aux autorités pour une amélioration des conditions de vie de ces travailleurs pour que leur travail rime avec leur salaire ?

Mamadou Saliou Doumbouya : Il faut magnifier s'il y a quelque chose de bien. Le gouvernement a instauré ce qu'on appelle

assurance maladie pour tous les travailleurs récemment qui couvre les membres de familles d'un fonctionnaire en activité et celui à la retraite de la consultation à la pharmacie à hauteur de 80%, c'est un exploit qu'il faut saluer. En tant que OINTG, nous leur demandons de mettre un accent particulier sur l'amélioration des conditions de vie de ces travailleurs. Dans le secteur privé, nous demandons à l'Etat, de prendre toutes les dispositions idoines pour qu'il y ait la continuité du privilège de ces travailleurs. Il faut que ceux qui travaillent dans le secteur privé, aient une prime de retraite pour leur garantir leur couverture sociale.

Je souhaite joyeuse fête à tous les travailleurs, particulièrement à mes collègues syndicalistes de l'Organisation Indépendante Nationale des Travailleurs de Guinée.

L'Aigleinfos : Merci à vous Monsieur Mamadou Saliou Doumbouya !

Mamadou Saliou Doumbouya : C'est moi qui remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

SUSPENSION DU PRÉFET DE KANKAN

La réaction du Coordinateur des Forces sociales, Abdoul Sacko

Le lundi 07 octobre 2024, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Général 2ème section Ibrahima Kalil Condé, a suspendu le préfet de Kankan, Kandia Mara, pour faute lourde. C'était à travers un arrêté lu à la télévision nationale. Quelques jours plus tôt, on le sait, l'officier de police à la retraite avait tenu des propos menaçant ceux qui s'en prendraient aux effigies du Chef de l'Etat. Et comme il fallait s'y attendre, cette suspension, que beaucoup appelaient de tous leurs vœux, a aussitôt fait réagir des acteurs sociopolitiques du pays. C'est le cas par exemple du coordinateur du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG), Abdoul Sacko. « Le ministre de l'Administration

du Territoire s'est vraiment montré à la hauteur de sa responsabilité en mettant non seulement le préfet au pas, mais en lui accordant sa présomption d'innocence qui consiste à ne pas le limoger tout de suite de ses fonctions. Le reste, il revient à la justice, à son tour de se montrer digne une fois encore de la confiance des citoyens », a confié Abdoul Sacko.

Cet activiste de la société civile appelle à une justice qui, dit-il, ne soit pas biaisée en faveur des puissants, mais qui défende l'égalité devant la loi.

« Pour que cette décision puisse avoir du sens réel, il va falloir que le parquet se rattrape, en cherchant à mieux se pourvoir pour réparer l'injustice que son

communiqué a eu à faire au niveau de l'opinion publique nationale et internationale. Sans cela, cette décision du ministre n'aura pas d'impact sur la conscience ou sur la conduite future. Mais si le parquet se montre à la hauteur de sa responsabilité, comme l'a fait le ministre, ça peut faire un pas vers la discipline administrative mais aussi la conscience républicaine dans la gestion de la chose publique », a fait remarquer le coordinateur du Forum des Forces sociales de Guinée (FFSG). Reste à savoir maintenant si ces interpellations et ses préoccupations seront prises en compte par les autorités judiciaires.

Kaba Kankoula



Interview

SANTÉ PUBLIQUE

Octobre rose, un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus (Interview Aïssata Rougui Camara)

Chaque année, le mois d'octobre est consacré à une large sensibilisation des femmes et filles contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. Normalement, il s'exprime par le port des T-shirts roses en guise de soutien et de prévention contre ces pathologies. Une manière d'interpeller les décideurs à accompagner des initiatives citoyennes qui militent pour la cause de la gent féminine. C'est dans ce cadre que l'ONG Fille et Femmes Autonomes de Guinée, dirigée par Aïssata Rougui Camara, a initié une campagne de sensibilisation pour amener ces femmes à se faire dépister gratuitement dans les centres de santé.



L'Aigleinfos : Le mois d'octobre est appelé autrement octobre rose. Que signifie cela ?

Aïssata Rougui Camara : C'est un mois consacré à la lutte contre le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. C'est un mois qui représente beaucoup pour nous, ainsi que toutes les personnes qui luttent contre cette maladie. Nous portons aussi des T-shirts roses en faisant des campagnes de sensibilisation pour inviter nos sœurs à aller se faire dépister.

L'Aigleinfos : Le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus ne se manifestent pas seulement qu'en octobre. Pourquoi c'est ce mois sur les douze, que vous avez choisi pour passer votre sensibilisation ?

Aïssata Rougui Camara : C'est vrai que le mois d'octobre est consacré à cela mais il faut que nous consacrons les onze autres mois à faire des sensibilisations parce que la maladie ne se manifeste pas seulement qu'en octobre. Quel que soit le mois, elle peut se manifester. Nous dénonçons cela parce que nous voulons que du mois de janvier à décembre, que la campagne se tienne. Mais il faut dire que pendant ce mois, nous faisons des campagnes de sensibilisation pour attirer

l'attention des autorités et faire savoir à nos sœurs et mères que cette maladie est très dangereuse.

L'Aigleinfos : Comment la campagne se déroule sur le terrain ?

Aïssata Rougui Camara : La campagne que nous avons organisée est numérique et physique. D'abord à travers les réseaux sociaux, nous faisons appel à nos sœurs pour qu'elles puissent se faire dépister, aux maris pour qu'ils puissent sensibiliser leurs femmes, filles à se faire dépister, et à nos mamans aussi pour qu'elles puissent se faire dépister elles-mêmes. Et à partir du 15 de ce mois, nous allons faire des sensibilisations porte-à-porte afin d'envisager des dépistages rapprochés. C'est-à-dire aller dans les marchés et bureaux administratifs puisque la plupart de ces femmes y passent la majeure partie de leur temps parce qu'à l'hôpital, le dépistage est ouvert que du lundi au vendredi, chose qui est contraire à leur programme. Donc, nous sommes en train de travailler à cela pour que les week-ends puissent être retenus pour le dépistage et en semaine, celles qui ont le temps, puissent faire pour elles. Mais le plus important est que nous sommes en train de trouver un terrain d'entente

avec les médecins pour que les samedis et dimanches soient intégrés.

L'Aigleinfos : Depuis combien de temps vous



avez commencé cette initiative et comment se présentent les résultats sur le terrain ?

Aïssata Rougui Camara : Nous sommes à notre troisième année. Notre ONG est spécialisée dans le domaine de défense des femmes parce que femme égale à malheur et bonheur. Nous avons des résultats

positifs mais il faut dire que nos mamans ne sont même pas informées sur cette maladie. Il y a des femmes, quand tu leur parles de cette pathologie, elles sont dans une ignorance totale. D'autres ne savent pas si la maladie existe surtout au niveau du cancer du corps de l'utérus. Pourtant, c'est une maladie qui tue à travers le monde mais hélas, il y a un manque total d'informations. C'est pourquoi nous souhaiterions travailler avec le ministère de la santé pour qu'il puisse prendre en charge les femmes qui seront positives à cette maladie.

L'Aigleinfos : Ces genres d'initiative ne se limitent qu'à Conakry généralement et quelques fois dans des grandes villes. Que pensez-

que nous sommes en train de faire parce que c'est à lui d'informer sa population sur tout ce qui est maladie. C'est pourquoi je disais que ce dépistage doit se faire pendant toute l'année parce que ce mois d'octobre seul, ne suffit pas.

L'Aigleinfos : Pour cette présente campagne, quel est l'état des lieux ?

Aïssata Rougui Camara : Nous sommes en avance sur la question car il y a beaucoup de personnes qui veulent se faire dépister. Peut-être à travers cette interview, beaucoup de femmes et hommes vont inviter sœurs et épouses à aller le faire. Tout ce que nous voulons ce sont les moyens techniques et financiers.

vous des femmes rurales ?

Aïssata Rougui Camara : On a un problème d'accompagnement sinon s'il s'agit d'aller vers ces femmes dans les campagnes, on est prêtes à le faire. Mais malheureusement, ce sont des initiatives qui ne sont pas soutenues, ce qui est très dommage. L'Etat doit nous accompagner dans ce

L'Aigleinfos : Merci à vous Madame Aïssata Rougui Camara, présidente de l'ONG Filles et Femmes Autonomes de Guinée FIFAG !

Aïssata Rougui Camara : Merci !

Interview réalisée par Samuel Demba. D

LE MINISTRE JEAN PAUL CÉDY AUX ENSEIGNANTS

« L'enseignement, plus qu'un métier, est une vocation... »

A la faveur de la célébration la Journée internationale des Enseignants le 5 octobre, le ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation (MEPUA), Jean Paul Cédy, a fait une déclaration dont nous vous livrons ci-après l'intégralité. « Chères enseignantes, chers enseignants,



« Chères enseignantes, chers enseignants,

C'est avec une grande émotion et une grande espérance que je vous livre ce message pour célébrer loin de vous mais avec vous, la Journée Internationale des Enseignants, un moment

solennel dédié à vous, à nous enseignants.

Nous voulons ce jour rendre hommage à celles et ceux qui, chaque jour, dans les villes et les villages les plus reculés de notre pays, s'engagent avec passion, abnégation et

détermination pour l'éducation de nos enfants.

L'enseignement, plus qu'un métier, est une vocation. Vous êtes des bâtisseurs de rêves, des guides pour nos jeunes, et des piliers dans la formation des citoyens responsables. Vous inculquez des valeurs, vous formez des esprits.

En Guinée, les défis auxquels font face nos enseignants sont nombreux. Dans certaines régions, les conditions de travail sont difficiles, les infrastructures éducatives sont insuffisantes, et les ressources pédagogiques limitées. Mais malgré cela, vous perséverez. Vous faites preuve d'un courage extraordinaire en poursuivant votre mission avec détermination et cœur. C'est ce dévouement que nous saluons aujourd'hui.

Le thème de cette année : "Valoriser la voie de la profession enseignante : vers un nouveau contrat social pour l'éducation" reflète la vision d'un système éducatif inclusif et soucieux du bien-être de tous. C'est ensemble, à travers une collaboration entre le gouvernement, les syndicats, la société civile et les enseignants,

que nous pourrons construire un avenir heureux où chaque enfant guinéen aura accès à une éducation de qualité, et où chaque enseignant aura les moyens de remplir sa mission dans les meilleures conditions.

À vous, chers enseignants, sachez que vous n'êtes pas seuls. Le gouvernement de la République de Guinée, conscient de vos sacrifices, s'engage à redoubler d'efforts pour améliorer vos conditions de travail, à travers des formations continues, une rémunération équitable et des infrastructures plus adaptées.

Recevez ici, la reconnaissance formelle du Chef de l'Etat, le Général de Corps d'Armée Mamadi Doumbouya. Avec l'appui de son gouvernement conduit par son Premier Ministre Amadou Oury Bah, il a par un acte hautement volontaire procédé à l'enrôlement de 10.000 enseignants contractuels communautaires et recruté 2111 nouveaux enseignants, à la fonction publique. Cet acte montre à merveille l'intérêt et la confiance du Chef de l'Etat en vous enseignants, promoteurs de paix, d'unité nationale et de tolérance. Il a à cœur le

respect des différences et le rôle clé que vous jouez dans la préservation de l'harmonie sociale en Guinée.

En cette Journée Internationale des Enseignants, célébrons votre persévérance, votre résilience et votre amour pour votre pays. Ensemble, continuons à œuvrer pour que l'éducation en Guinée devienne le socle d'un avenir meilleur, où chaque enfant aura les moyens de réaliser son plein potentiel.

Chers enseignants, au lendemain de notre fête nationale, je vous dis bonne fête et merci. Merci pour vos efforts inlassables. Merci pour votre passion. Et surtout, merci d'être les gardiens de l'espoir de notre nation.

Vive l'éducation !

Vive les enseignantes et enseignants guinéens !

Vive la République de Guinée !

Je vous remercie. », a déclaré le ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation, Jean Paul Cédy.

Kaba Kankoula

BLOC LIBÉRAL

Dr Faya Millimouno demande de poursuivre le préfet de Kankan, après sa suspension

Les propos polémiques du préfet de Kankan, Kandja Mara, sur la mort du pédiatre Dr Mohamed Dioubaté, et sa suspension par le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) pour faute lourde ont fait réagir au sein des entités sociopolitiques. Au Bloc libéral (BL), Dr Faya Lansana Millimouno s'est confié à Mediaguinee pour saluer la décision du MATD, tout en demandant de poursuivre le préfet mis en cause.

« Nous suivons cette actualité, d'abord concernant la mort en prison de Dr Dioubaté mais ce qui a choqué tout le monde c'est le commentaire que le préfet a fait, c'était clairement l'apologie du crime. Je crois qu'on ne devait pas se limiter

à le suspendre on doit le poursuivre, parce que dans son apologie du crime il a implicitement donné des indices qu'il peut connaître quelque chose dans la mort de Dr Dioubaté, parce que quand il menace d'autres Guinéens de dire le sort de Dr Dioubaté qui laisse entendre implicitement que Dr Dioubaté n'est pas mort d'une maladie mais il a été tué », a indiqué le chef de file du BL. Et d'ajouter : « On doit aller au-delà, le poursuivre. Tant qu'on blague avec ces genres de problème dans notre pays nous continuerons à déplorer des crimes odieux sur des compatriotes... On se rappelle au temps du professeur Alpha Condé, lorsqu'un préfet se trouvant à N'Zérékoré avait

dit que si Alpha Condé lui en donnait l'ordre il égorgerait des gens. Il y a eu un tollé de dénonciations, de condamnations et le RPG avait trouvé suffisant pas même de le suspendre mais de le déplacer de N'Zérékoré à Kérouané. Si aujourd'hui, un autre préfet carrément dit qu'il va tuer un autre Guinéen c'est vraiment parce que lui il s'en est sorti indemne. La dignité du Guinéen, elle est importante, la vie du Guinéen elle est importante, quiconque fait l'apologie du crime doit être poursuivi, sa place c'est derrière les barreaux », a martelé Dr Faya Millimouno, président du Bloc libéral.

Mamadou Oury



BOKÉ

Le PM Bah Oury inaugure plusieurs infrastructures dans l'enceinte de l'ISMGB

Selon nos confrères de Mediaguinee, le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a procédé le mercredi 9 octobre 2024, à l'inauguration de plusieurs infrastructures de base dans l'enceinte de la cour de l'Institut Supérieur des Mines et Géologie de Boké (ISMGB).

Le locataire du Palais de la Colombe était accompagné du Ministre directeur de cabinet de la Primature, Mohamed Lamine Sy Savané, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Alpha Bacar Barry, des autorités régionales, préfectorales, communales, des cadres administratifs et représentants des forces de défense et de sécurité ainsi que ceux des sociétés minières évoluant dans la région administrative de Boké.

Parmi les infrastructures inaugurées à cette occasion, l'on peut citer des dortoirs pour les étudiants, des logements du personnel, un centre de formation numérique, un Club universitaire, un laboratoire de recherche appliquée (LRA) en géosciences et environnement, un nouveau bloc administratif abritant le service de scolarité et le service des études avancées au format R+2.

Le Directeur général de l'ISMGB, Dr Daouda Kéita, dans son intervention de circonstance, a déclaré ceci : « Les infrastructures que vous inaugurez aujourd'hui,



sont un véritable symbole de l'engagement et la volonté des autorités de la transition à s'investir dans la formation des ressources humaines conformément aux besoins du marché de l'emploi »

Pour sa part, le Gouverneur de la région administrative de Boké, Mamadou Camara, dira : « Ces infrastructures prouvent la volonté du gouvernement de faire de la recherche

scientifique, un véritable moteur de développement de l'institut qui, depuis des années, contribue à la formation des élites en vue d'accompagner les promoteurs miniers dans leurs activités. La réalisation de plusieurs infrastructures rassure les partenaires sociaux de l'engagement de l'Etat guinéen à assurer la formation des ressources humaines »

Quant au ministre de

l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Alpha Bacar Barry, il a annoncé l'introduction d'une assurance pour tous les étudiants de Guinée. « Il y a quelques mois, le Président de la République a amélioré la bourse de tous les étudiants qui auront bientôt accès aux bibliothèques numériques à travers le pays. Les enseignants chercheurs auront une prime de documentation

unique de 3 millions pour améliorer les conditions d'études des étudiants. Notre objectif ultime est que nos étudiants soient employables et compétitifs. Un système de suivi des enseignants chercheurs sera mis en place pour que nos enfants aient une formation et un encadrement de qualité. », a-t-il fait savoir.

« L'inauguration de ces bâtiments montre qu'un processus est atteint sous le régime du CNRD. Ces bâtiments ne sont que des instruments pour approfondir une formation de qualité au profit de l'industrie extractive... Vous ne pouvez pas atteindre le développement si n'avez pas des ressources humaines compétentes et qualifiées pouvant permettre à la Guinée de se développer... Nous ne pouvons rien réussir sans la rigueur, dans la complaisance. Nous allons chercher les compétences où qu'elles se trouvent pour aller de l'avant. », a déclaré le Premier ministre, Amadou Oury Bah.

Mamadou Oury

COLÈRE DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS NON RETENUS

Me Paul Yomba Kourouma promet de désamorcer la crise

En lieu et place d'un sit-in qui était prévu le lundi, 07 octobre 2024 devant la présidence de la République de Guinée, les Enseignants contractuels non retenus à la fonction publique ont été reçus par leur avocat, Me Paul Yomba Kourouma, à son domicile de Yattaya, pour jouer une médiation. Ces quatre mille enseignants rejettent les résultats du concours qui a vu leurs collègues intégrer à la fonction publique locale.

Cependant, ils ne lâchent pas prise, ils multiplient des manifestations et sit-in pour attirer l'attention du président de la transition sur leur cause mais en vain.

En grand nombre, ces enseignants se sont transportés au domicile de Me Paul Yomba Kourouma pour exposer leur situation. Devant leur Conseil, ces enseignants ont réitéré leur mot d'ordre de grève jusqu'à la satisfaction de leur revendication.

« Le Général de corps d'armée a dit que la justice sera la boussole de cette transition, et nous sommes là dans ce cadre. Nous sommes les enseignants qui ont été injustement écartés du recrutement de la fonction publique alors qu'ils ont mérité.

Nous avons choisi Me Paul Yomba parce qu'au moment où nous avons voulu partir à la présidence, c'est lui qui nous a dit, de ne pas y aller à cause de la dignité et l'image du président. Il nous a demandé de lui faire confiance, qu'il prend le problème en main et qu'il va s'adresser à qui de droit », a laissé entendre Mamadou Djaka Sow.

Même après près de deux semaines de la rentrée scolaire, ces frustrés sont convaincus que les cours ne se tiennent pas normalement à cause du manque d'enseignants dans les établissements.

« La rentrée est boycottée dans tout le pays après deux semaines de cours. Les classes sont vides, pas d'enseignants et les directeurs

et DPE se plaignent et nous maintenons notre mot d'ordre », a indiqué le porte-parole de ces enseignants.

Selon ces enseignants, malgré les moyennes qu'ils ont obtenues lors de cette évaluation, certains 15, 17 voire 18 de moyenne, les évaluateurs ont préféré les écarter au profit de d'autres qui n'avaient pas 12 de moyenne. L'avocat, Me Paul Yomba Kourouma, a partagé la peine de ces enseignants et exprimé son soutien en leur faveur.

« Je ne veux pas voir un enseignant souffrir, car il s'agit d'une progéniture. Des gens très méritants qui ont des notations valables qui n'ont pas été agrémentées, je ne suis pas d'accord. J'ai été étonné de voir

ces enseignants me choisir pour des vertus que leur porte-parole vient de définir », a entamé l'avocat.

Pour désamorcer cette crise qui perdure, l'avocat souhaite rencontrer le président de la transition pour lui faire part de ce que traversent ces enseignants.

« Je voudrais m'adresser au chef de l'Etat qui est l'ordonnateur en dernier ressort pour lui dire que j'ai désamorcé la marche qui était déjà annoncée. Ils sont quatre mille enseignants concernés qui devraient sortir aujourd'hui mais ils m'ont fait confiance, et je crois que le président de la République doit me faire confiance. J'ai appelé le ministre de la fonction publique et je crois que sa bonne foi n'est pas mise en cause mais

je veux rencontrer le Général Mamadi Doumbouya, pour le cas de ces jeunes-là. Ils sont en contrat à durée déterminée et d'autres à durée indéterminée. C'est quel genre de contrat ça ? Je n'accepterai pas que l'avenir de l'école guinéenne soit compromise. Je voudrais parler avec le président pour l'honneur de la République pour lui dire que ces jeunes gens, n'ont besoin que d'intégrer et puis ils ont des arriérés qu'ils ont voulu remettre en question. Ils ne sont pas payés alors qu'ils enseignent les enfants de ceux qui sont en train de les frustrer maintenant là. Evitons que l'enseignant et l'éducation ferment la bouche », a-t-il prévenu.

Samuel Demba. D

MORT DE DR DIABATÉ EN PRISON À KANKAN

L'Ordre national des médecins de Guinée se prononce sur l'affaire

Le vendredi 4 octobre 2024, dans une déclaration publiée dans la presse, l'Ordre national des médecins de Guinée (ONMG) a demandé au procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan d'ouvrir une information judiciaire afin d'éclaircir les circonstances du décès en prison du pédiatre Dr Mohamed Diabaté.



« L'ONMG a appris avec consternation et une profonde tristesse la mort inattendue de Dr Mohamed DIABATE, Pédiatre, Chef de service à l'Hôpital Régional de Kankan, décès survenu le 26 Septembre 2024 à la Maison Centrale de Kankan.

La mort en détention de Dr DIABATE Mohamed, dans

des conditions non élucidées nous interpelle en tant que citoyen, en tant que médecin assermenté dont la mission principale est de sauver des vies.

L'annonce de sa mort a provoqué une onde de choc, de désolation et de tristesse au sein du corps médical guinéen.

Le Dr DIABATE fut un pédiatre

sorti major de sa promotion et travaillait avec dévouement et loyauté en qualité de médecin au service de ses malades.

Le Dr DIABATE était lui-même malade et suivi depuis 3 ans au service de Psychiatrie de l'Hôpital National Donka. Cette maladie psychiatrique se caractérise par des troubles de l'humeur et un épisode d'hypomanie.

Cette crise d'hypomanie qui survient de façon inattendue pourrait être responsable d'un comportement délictuel.

Malgré l'insistance de ses collègues médecins sur la nécessité pour lui de bénéficier des soins, ils lui ont été refusés. Il n'a bénéficié d'aucune consultation médicale encore moins d'une liberté pour incompatibilité de son état mental avec la détention.

Il est inadmissible qu'un citoyen de surcroît un médecin soit interpellé, emprisonné sans tenir compte de son état de santé.

L'ONMG a également suivi avec indignation, la déclaration du Préfet de Kankan qui dit

dans une vidéo devenue virale que : « tout fauteur de troubles qui se lève pour brûler, marquer à la craie ou peindre..., s'il est attrapé, il partira de la même manière que l'autre ».

Cette déclaration du Préfet de Kankan crée des doutes sur les conditions du décès de Dr DIABATE et constitue une violation grave des principes d'un état de droit.

Les médecins travaillent jours et nuits pour sauver des vies et soulager la souffrance, cela va continuer avec dévouement et abnégation. C'est notre SACERDOCE.

Cependant l'Etat a l'obligation de protéger toutes les personnes même celles qui sont en conflit avec la loi. « Elles ont droit à la santé. Ne pas le faire est assimilé à une non-assistance à personne en danger. »

L'ONMG réaffirme son attachement à l'Etat de droit et à la sacralité de la vie humaine.

Ce comportement est contraire à la volonté du Président de la République et sape les bases de la Refondation et de la

rectification institutionnelles prônées par le Chef de l'Etat.

En considération de ces faits, l'ONMG demande au procureur de la République près le Tribunal de Première Instance de Kankan d'ouvrir une information judiciaire afin d'éclaircir les circonstances de la mort de Dr DIABATE ; se réserve le droit de se constituer partie civile et mettre en place un collectif d'avocats chargés de défendre ses intérêts.

L'ONMG adresse ses condoléances à la famille, au personnel médical de Kankan, à la population de Kankan ; au corps médical guinéen, au peuple de Guinée.

Paix à l'âme de notre illustre collègue Dr DIABATE Mohamed », lit-on dans la déclaration de l'ONMG signée de son président, Pr Hassane Bah. Le lundi 07 octobre, le préfet de Kankan, Kandia Mara, a été suspendu par le MATD pour faute lourde.

Kaba Kankoula

AG DU RPG ARC-EN-CIEL

Le décès de Dr Diabaté et la mission de la CEDEAO parmi les sujets abordés

Le samedi 05 octobre 2024, le RPG Arc-en-ciel, ancien parti au pouvoir, a tenu son assemblée générale hebdomadaire à son siège national à Gbessia, dans la commune du même nom. L'ancien ministre du Commerce sous le régime déchu, Marc Yombouno, a mis l'occasion à profit pour se prononcer sur le décès en prison à Kankan, dans des conditions non encore élucidées, de Dr Mohamed Diabaté, un médecin pédiatre et sur la mission de la CEDEAO.

Réagissant aux propos polémiques du préfet de Kankan, Kandja Mara, sur la fin tragique du médecin, ce membre du bureau politique national du RPG Arc-en-ciel a dit ceci : « Ce qui nous touche, ce n'est pas uniquement la mort, mais l'attitude d'une autorité qui fait l'apologie du crime. Dire que « celui qui mettra de la peinture sur ça, partira comme l'autre », c'est profondément inacceptable. C'est anormal. Une autorité ne doit pas dire ça ». Marc Yombouno, comme beaucoup d'autres acteurs sociopolitiques, appelle à une enquête sérieuse sur les circonstances de la mort de Dr Diabaté. « Une autorité devrait s'engager à comprendre les causes de cette tragédie, et

non inciter à la peur avec des menaces voilées...Le professeur Condé n'aurait jamais permis de tels abus. Il prônait le respect de la vie humaine et de la dignité, valeurs qui semblent aujourd'hui oubliées. Nous devons nous unir pour dénoncer ces injustices et rappeler à nos dirigeants leurs responsabilités envers le peuple », a-t-il martelé. Marc Yombouno est également revenu sur la présence à Conakry des émissaires de la CEDEAO pour discuter des dix (10) points du chronogramme de la transition, à l'effet de s'assurer du niveau d'exécution du processus. Mais les acteurs sociopolitiques majeurs du pays n'ont pas été associés à cette démarche de l'organisation sous-régionale.

Ce que le RPG Arc-en-ciel juge déplorable. « Les émissaires de la CEDEAO, est-ce qu'ils sont là, est-ce qu'ils se sont retournés ? Aucune information auprès des acteurs sociopolitiques. Ils n'ont pas voulu rencontrer des acteurs sociopolitiques. Voyez-vous sur des institutions sur lesquelles nous comptons. Je ne dis pas, mais chacun doit analyser, et aux acteurs sociopolitiques d'en tirer des leçons », a indiqué Marc Yombouno à l'assemblée générale hebdomadaire du RPG Arc-en-ciel, le parti d'Alpha Condé, évincé du pouvoir le 05 septembre 2021 par le général Mamadi Doumbouya, alors commandant du Groupement des Forces spéciales de Guinée.

Kaba Kankoula



PRIMATURE

Saliou Diallo, un ancien compagnon de lutte de Bah Oury, l'interpelle sur la situation des droits de l'homme

Saliou Diallo, se présentant comme un ancien compagnon de lutte de l'actuel Premier ministre Amadou Oury Bah connu le nom de Bah Oury, a jugé nécessaire d'écrire à ce dernier pour lui rappeler ses engagements politiques et le combat qu'il a mené par le passé pour la défense des droits de l'homme. Lisez...

« Monsieur le Premier Ministre,

Je vous écris ces mots aujourd'hui avec un profond sentiment de tristesse, pour vous rappeler vos engagements politiques et votre combat pour la défense des droits de l'homme dans notre pays, engagements que vous avez portés avec force depuis les années 90. À cette époque, vous étiez un activiste déterminé, entré en politique par la voie des droits de l'homme, avec un discours structuré répondant aux aspirations de justice et d'équité. Cependant, aujourd'hui, nombreux sont les Guinéens qui ne vous reconnaissent plus.

Vos discours, jadis porteurs d'espoir pour nos concitoyens, sont désormais empreints d'amertume, inaudibles, et trop souvent insultants envers vos anciens camarades. Je pense à des figures comme feu Docteur Thierno Madjou Sow, ancien président de l'OGDH, Lamine Diallo, membre fondateur de l'UFDG, ou Professeur Alpha Sow fondateur de l'UFD qui a d'ailleurs laissé entendre dès 1993 que vous étiez une taupe du régime du général Lansana Conté au sein de l'opposition.

Votre soutien au régime de Alpha Condé après notre retour d'exil en 2016 qui a scellé notre rupture, confirme cette accusation de trahison du professeur Alpha Sow et ses amis.

Que s'est-il passé ?

Où est l'homme dont les mots inspiraient et galvanisaient les foules en quête de liberté et de droits fondamentaux ?

Monsieur le Premier Ministre, je vous exhorte de vous souvenir.

Souvenez-vous de nos nombreux échanges sur les violations des droits de l'homme dans notre pays.



Souvenez-vous de nos discussions sur les dérives des régimes autoritaires, similaires à celui que vous soutenez aujourd'hui avec un zèle inquiétant.

Rappelez-vous notre opposition unanime à la candidature du Capitaine Moussa Dadis Camara, qui a abouti au tragique massacre du 28 septembre 2009, où des femmes furent violées, et des centaines de Guinéens furent tués ou portés disparus.

N'oubliez pas non plus notre lutte contre le régime répressif d'Alpha Condé, responsable de la mort de nombreux jeunes souvent de l'âge de vos propres enfants, abattus pour avoir simplement exercé leur droit à manifester.

Pouvez-vous honnêtement effacer ces souvenirs en soutenant aujourd'hui avec autant d'ardeur le régime du putschiste Mamadi Doumbouya ? Un régime qui a dépassé toutes les limites en matière de violations des droits de l'homme ?

Pouvez-vous dormir la conscience tranquille, sachant que ces âmes reposent sur la mémoire collective de notre nation, et surtout sur la vôtre, vous qui avez présidé l'organisation des manifestations du 28 septembre 2009 ?

Que diront ces nombreuses femmes violées lors des événements du 28 septembre 2009, les familles des centaines de victimes tuées ou portées disparues ? Que penseront nos compatriotes de la région forestière, qui ne comprendront pas que vous ayez refusé au Capitaine Moussa Dadis Camara, ce que vous acceptez aujourd'hui pour Mamadi Doumbouya ?

Monsieur Bah Oury, vous risquez de devenir l'acteur politique qui aura déçu le plus grand nombre de Guinéens, trahissant les idéaux pour lesquels nous avons tous risqué nos vies.

Il est encore temps de revenir sur vos positions.

Il est encore temps de

renoncer à votre soutien à Mamadi Doumbouya, un chef militaire qui incarne tout ce contre quoi nous avons lutté ensemble. Si vous renoncez à ce soutien, vous pourrez regarder vos enfants et votre épouse avec la dignité d'un homme ayant fait le bon choix au moment crucial. Dans le cas contraire, vous aurez à répondre, non seulement devant Dieu, mais aussi devant l'Histoire, pour cette trahison de la mémoire de tous ces Guinéens qui ont cru en vous, et qui ont parfois risqué leur vie en descendant dans les rues à votre appel comme le 28 septembre 2009.

Je ne conclurai pas cette lettre sans exprimer

l'immense déception que je partage avec tant d'autres. Cette déception est surtout celle de vos compagnons de lutte, ceux qui vous ont soutenu pendant plus de 30 ans, et qui, malgré les épreuves, croyaient en votre intégrité. Aujourd'hui, tout cela semble n'être qu'une désillusion.

Monsieur Bah Oury, il est encore temps de vous ressaisir et de revenir à l'essence même du combat que nous avons mené ensemble et que nous continuons à mener, malgré votre absence. Notre lutte pour la justice, les droits de l'homme, et la dignité du peuple guinéen ne s'arrêtera pas, que vous y participiez ou non. Ce combat, qui semble aujourd'hui trahi par vos actions, ne doit pas être réduit à un slogan vide ou à des manœuvres politiques opportunistes.

En espérant des réponses à ces interpellations, non pas pour moi personnellement, mais pour toutes les victimes de ce long chemin vers la liberté, pour leurs familles, ainsi que pour vos anciens compagnons qui, comme moi, se sentent trahis.

Comme le dit si bien le proverbe : « À beau chasser le naturel, il revient toujours au galop. »

Je vous adresse mes salutations sincères. », a écrit Saliou Diallo, un ancien compagnon de lutte du PM Bah Oury.

Kèfina Diakité



MALI

Le convoi militaire Fama-Wagner parti pour Tinzaouatène est rentré à Kidal

Au Mali, le convoi militaire Fama-Wagner, parti il y a une dizaine de jours en direction de Tinzaouatène, à la frontière avec l'Algérie, est rentré à Kidal hier (mardi) dans la soirée.

Le communiqué diffusé peu avant, dans l'après-midi, par l'armée malienne, évoquait pour la toute première fois cette « opération de contrôle de zone », « en cours depuis plusieurs jours dans la région de Kidal », précisant que les soldats avaient pu récupérer les « dépouilles de leurs frères d'armes » tombés près de Tinzaouatène, fin juillet. Les rebelles du CSP (Cadre stratégique permanent) avaient alors tué plusieurs dizaines de soldats maliens et de mercenaires de Wagner. Un clap de fin qui ne dit pas son nom pour cette opération massive dont les objectifs réels suscitent toujours des interrogations, et au cours de laquelle aucun combat n'aura finalement eu lieu.

Il y a bien eu cette mine artisanale, qui a explosé hier (mardi) en fin de journée sur le passage du convoi, peu avant son arrivée à Kidal. La pose de l'IED [engin explosif improvisé, acronyme anglais, NDLR] a été revendiquée par le Jnim, lié à al-Qaïda. Aucun bilan à ce stade, mais l'incident n'a pas empêché le convoi de reprendre sa route et d'arriver à Kidal aux environs de 21 heures, selon plusieurs



sources locales.

Dans son communiqué, l'armée malienne n'affirme pas clairement que l'opération est terminée, mais c'est la première fois qu'elle en fait mention — les états-majors communiquent habituellement une fois les opérations achevées. Surtout, cet unique communiqué lui assigne officiellement un objectif : récupérer les dépouilles des soldats tués par les rebelles du CSP fin juillet, près de Tinzaouatène. Chose faite, selon l'état-major.

Objectif réel de l'opération ?

Les rebelles du CSP assurent que seuls les corps des soldats maliens étaient toujours sur place et que ceux des mercenaires de Wagner avaient été évacués et mis à l'abri.

Surtout, les rebelles ne croient pas que l'objectif des militaires était seulement de revenir chercher les dépouilles, un type de mission, il est vrai inhabituel. « Ils voulaient planter leur drapeau à Tinzaouatène », « ils voulaient laver l'affront », estiment les rebelles, qui considèrent que les militaires maliens et leurs supplétifs

russes ont reculé parce qu'ils se savaient surveillés et menacés.

Avis partagé par de nombreux observateurs avertis, qui mettent en avant les moyens considérables engagés : environ 70 véhicules chargés de militaires maliens, de supplétifs de Wagner et de combattants de groupes armés locaux alliés à l'armée, des blindés, des armes lourdes, des drones. À leurs yeux, cette mobilisation et le temps passé — une dizaine de jours - à sillonner les confins désertiques de la zone induisent nécessairement

des objectifs initiaux plus ambitieux, qui n'auraient donc pas été atteints.

Démonstration

Ce que contestent vigoureusement plusieurs sources civiles et sécuritaires maliennes, qui font remarquer que les rebelles n'ont pas tendu d'embuscade à la colonne militaire, comme ce fut le cas fin juillet.

Si le convoi a cheminé péniblement, faisant d'importants détours et abandonnant du matériel et des véhicules en route, il a aussi fait la démonstration que l'armée pouvait s'aventurer dans la zone, y durer un certain temps et en revenir, sans avoir à livrer de combats. Une manière de prouver que ni les rebelles du CSP, ni les jihadistes du Jnim, ne sont véritablement maîtres du terrain.

Ces sources assurent que l'objectif était bien, depuis le début, de revenir sur les lieux de la bataille de fin juillet et de récupérer les corps. « Cette étape est passée, d'autres vont suivre », annonce, dans une forme de défi, l'une de ces sources.

RFI

KENYA

La motion de destitution contre le vice-président voté par les députés

C'est une procédure inédite au Kenya. Les députés ont voté mardi 8 octobre dans la soirée la destitution du vice-président, Rigathi Gachagua après une longue journée de débats. La motion doit encore être soumise au Sénat. Elle liste onze motifs de destitution. En rupture avec le président William Ruto depuis plusieurs mois, Rigathi Gachagua lui dénonce un « complot politique » et des accusations de « pure propagande ».

Pendant près de deux heures, le vice-président a tenté de se défendre face aux députés. Cette motion de destitution lui reproche, entre autres, des faits de corruption, d'avoir incité à la division ethnique ou encore d'avoir fait preuve « d'insubordination » envers le Président.

Rigathi Gachagua a rejeté ses accusations dans le détail avec un épais dossier monté par ses avocats, présentant diverses vidéos et documents. Il a nié par exemple son implication dans un scandale de corruption d'approvisionnement de moustiquaires. Il s'est aussi défendu d'avoir accumulé de manière inexplicable

un patrimoine immobilier colossal, estimé à 36 millions d'euros. Plusieurs propriétés correspondraient selon lui au patrimoine de son frère défunt.

Mais ses explications n'ont pas réussi à convaincre les membres de l'Assemblée nationale présents, qui se sont prononcés dans la foulée. 281 d'entre eux ont voté en faveur de sa destitution. Bien au-delà des 233 voix nécessaires. Seuls 44 députés ont voté contre.

La motion de destitution doit désormais être débattue puis votée au Sénat où deux tiers des voix seront nécessaires pour qu'elle soit approuvée.

RFI



CNOSCG

Gabriel Haba s'insurge contre les propos polémiques du préfet de Kankan

Avant sa suspension pour faute lourde par le MATD, Kandia Mara, le préfet de Kankan, aurait tenu récemment des propos pour menacer de mort toute personne qui oserait brûler l'effigie du président de la transition, le général de corps d'armée Mamadi Doumbouya. Une sortie qui, comme il fallait s'y attendre, a aussitôt fait réagir au sein de certaines plateformes de la société civile guinéenne.



Pour Gabriel Haba du CNOSCG par exemple, le silence face aux propos du préfet de Kankan trahit les valeurs prônées par le CNRD et projette l'image d'un

pouvoir tyrannique. « Les récents propos du préfet de Kankan, Kandia Mara, menaçant de mort, toute personne qui oserait brûler

l'effigie du Président Mamadi Doumbouya, soulèvent des inquiétudes alarmantes sur l'état des droits humains dans notre pays.

En mettant en garde que "quiconque sabote l'effigie du Président partira comme l'autre", M. Mara ne se contente pas de menacer des citoyens ; il insinue également une impunité inacceptable qui devrait être sanctionnée et condamnée par son limogeage immédiat.

Cette déclaration survient dans un contexte déjà troublé, où un citoyen ayant été interpellé pour avoir brûlé l'effigie du Président a trouvé la mort dans des circonstances non édifiées encore. Le silence assourdissant autour de cet événement tragique et la menace explicite du préfet trahissent les valeurs prônées par le CNRD, et projette l'image d'un pouvoir tyrannique.

Nous devons affirmer avec

force que la défense de l'image du Président doit s'inscrire dans le respect de la loi et des droits humains. Aucune autorité ne devrait se prévaloir de son pouvoir pour menacer des citoyens. Le recours à la menace de mort est un aveu d'échec de notre justice et ne fait qu'alimenter un climat de peur, qui est dangereux pour la paix sociale et la stabilité dans notre société.

Le Président de la République doit se désolidariser de cet acte par le limogeage immédiat de Kandia Mara et l'ouverture d'une enquête judiciaire sur le récent cas de mort. La condamnation et la sanction de ces actes ignobles pourront nous éviter l'inquiétude sociale et renforcer la confiance de l'autorité centrale.

Il est temps que les autorités montrent leur engagement envers les principes de démocratie et de respect des

droits de l'homme. Le silence face à ces menaces serait un signe de complicité qui ne saurait être toléré. L'honneur et l'image du Président de la République doivent être défendus, mais toujours dans le cadre de la loi, et non par des méthodes qui ne font qu'alimenter la peur et l'injustice.

Nous exigeons une réponse ferme et appropriée. Le peuple guinéen mérite mieux qu'une gouvernance fondée sur l'intimidation et la menace. La voix du peuple doit être entendue, non étouffée.

», a réagi Ange Gabriel HABA, Secrétaire Exécutif du CNOSCG (Coordination nationale des organisations de la société civile de Guinée).

Le lundi 07 octobre 2024, le préfet mis en cause a été finalement suspendu par le MATD.

Mamadou Oury

SÉNÉGAL

Le gouvernement bannit l'interdiction des signes religieux dans les écoles

Au Sénégal, le ministère de l'Éducation nationale a publié un arrêté le 6 octobre sur le respect des croyances religieuses. Ce texte impose à l'ensemble des établissements, qu'ils soient publics ou privés, d'accepter le port de signes religieux tels que le voile, la croix ou les perles sacrées tant qu'ils ne nuisent pas à l'identification de l'élève. Cet arrêté a été adopté à la demande d'Ousmane Sonko, suite à une relance du débat sur le foulard islamique en milieu scolaire par le Premier ministre.

Le 30 juillet, après une cérémonie récompensant les meilleurs élèves du Sénégal, le Premier ministre avait affirmé qu'il ne serait plus autorisé d'interdire le port du voile dans les écoles et qu'un arrêté était nécessaire. Les cas de refus d'accès liés au port de signes religieux sont rares, aucun n'ayant été signalé depuis 2019. Cependant, le 8 octobre, une élève a dû enlever son voile pour pouvoir participer au cours dans son établissement catholique, selon sa mère jointe par RFI.

Cet arrêté vise donc à clarifier un vide juridique car rien n'était auparavant stipulé concernant le port des signes religieux au niveau national. Il réaffirme également le principe du vivre ensemble, comme l'a justifié le ministre de l'Éducation,

Moustapha Guirassy. L'arrêté précise l'obligation pour les établissements de respecter la sécurité, la santé et la discipline, ainsi que la mixité et le respect mutuel, dans le but de renforcer, « les valeurs du vivre ensemble ».

Coexistence des différentes communautés religieuses
Le cœur du problème, comme on peut l'imaginer, réside dans la sensibilité de ce sujet. En effet, cet arrêté touche à la coexistence des différentes communautés religieuses au Sénégal. Les propos d'Ousmane Sonko avaient déjà suscité une vive polémique fin juillet, les établissements catholiques privés s'étant insurgés contre le fait de se concentrer sur le port du voile plutôt que sur la qualité de l'enseignement.



Une question se pose donc : cet arrêté était-il vraiment nécessaire au regard du peu de problèmes que pose le port des signes religieux dans les écoles

? Du côté du syndicat majoritaire de l'enseignement secondaire, on regrette que ce texte ait été adopté sans véritable consultation et consensus

entre tous les acteurs de l'éducation nationale, ainsi que les établissements catholiques privés.

RFI

PRÉSIDENTIELLE EN TUNISIE

Sonnée, l'opposition mise désormais sur une érosion du pouvoir de Kaïs Saïed

L'annonce, le 7 octobre 2024, a fait l'effet d'une déflagration chez l'opposition tunisienne : Kaïs Saïed a été réélu président à 90,69% des voix, selon les chiffres officiels rendus publics lundi soir. Alors, il est vrai que plusieurs candidats n'ont pas pu concourir et que le taux de participation de 28,8% est plutôt faible. Mais le score annoncé, qui dépasse les 90 %, a rappelé à certains les années Ben Ali.

En Tunisie, si certains partis de gauche assurent qu'ils vont maintenir la pression sur le régime en continuant d'organiser des manifestations, force est de constater que le sentiment qui prévaut dans les rangs de l'opposition est une forme



de sidération : 90,69%, c'est un score supérieur aux près de 73% qui avaient fait entrer démocratiquement Kaïs Saïed à Carthage en 2019. Le président tunisien, qui n'a

jamais caché son aversion pour les corps intermédiaires, a réussi à détricoter presque tous les contre-pouvoirs mis en place après la révolution. Alors que de nombreux

opposants sont en prison, certains paradoxalement voient dans cet exercice solitaire du pouvoir le plus grand danger qui guette Kaïs Saïed, devenu son « plus

grand ennemi », désormais, selon eux.

Sous couvert d'anonymat, certains confient que leur objectif est en partie atteint. Car cette élection cadenassée en amont a révélé, d'après eux, la grande fébrilité du pouvoir, mais a aussi entaché, à les entendre, l'image d'homme « intègre » que beaucoup de Tunisiens accolent à Kaïs Saïed. « Le roi est nu », disent les uns. « Il panique », disent d'autres.

Si elle semble condamnée à jouer la montre désormais, l'opposition tunisienne craint aussi un durcissement du régime dans l'immédiat.

RFI

CAMEROUN

Face aux rumeurs, le gouvernement communique sur l'état de santé du président Paul Biya

Le président camerounais Paul Biya, toujours à Genève, en Suisse, ne s'est pas rendu à New York pour l'Assemblée générale des Nations Unies fin septembre, où il était annoncé. Il n'était également pas présent au sommet de la Francophonie les 4 et 5 octobre à Paris, pas plus qu'à Hambourg, en Allemagne, en ce début de semaine. La santé de Paul Biya, 91 ans, qui dirige le Cameroun depuis 42 ans, est source de conjectures et préoccupations ces derniers jours. Face aux rumeurs sur son état de santé, dans un communiqué officiel, les autorités camerounaises cherchent à rassurer.

Ce qui a fait réagir le gouvernement, c'est une vidéo diffusée en ligne par une chaîne de télévision privée ce mardi, pointe notre correspondant à Yaoundé, Polycarpe Essomba. Africa Broadcasting Service (ABS), est basée Houston, aux États-Unis. Son présentateur vedette est un leader séparatiste anglophone en exil. Tôt ce mardi matin que le président Paul Biya était mort, déclarant avoir des informations provenant du Cameroun, de Suisse et de France.

Dans un communiqué publié en fin d'après-midi, René Sadi, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a dénoncé des rumeurs qui « relèvent du fantasme et de la pure imagination », rumeur auquel il dit apporter un démenti formel. « Le chef

de l'État, renseigne René Sadi, s'est accordé un bref séjour privé en Europe », mais « il demeure, comme de coutume, et où qu'il se trouve, attentif à l'évolution de la vie nationale », poursuit le ministre de la Communication.

Avant ce communiqué, deux autres ministres, membres du comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti majoritaire, ont aussi dénoncé ces rumeurs. Pour Jacques Fame Ndongo, ministre d'État, ministre de l'Enseignement supérieur, ce sont des allégations dénuées de tout fondement.

Pour sa part, le cabinet de la présidence « condamne fermement » les rumeurs, et souligne « l'excellent état de santé du chef de l'État qui travaille et vaque à ses



occupations à Genève. » Le ministre du Travail, Grégoire Owona, a quant à lui déclaré dans l'après-midi que ceux qui tentent de tromper l'opinion en annonçant le décès du chef de l'État camerounais doivent « payer le prix fort ». Les institutions appropriées doivent sévir

face à ces imposteurs. Bientôt âgé de 92 ans, la santé de Paul Biya interroge suite à ses absences remarquées à l'Assemblée générale de l'ONU et au sommet de la Francophonie, où il était pourtant annoncé. Sa dernière apparition officielle remonte à début septembre

au sommet Chine-Afrique de Pékin. Dans sa déclaration hier, le gouvernement a annoncé que le dirigeant camerounais « rejoindra le pays dans les tous prochains jours ».

RFI